



PROTEC O+

Fiche technique

INTENSIFIANT DE COULEUR

Solution de polycristaux de silicium. Pénètre par capillarité dans les supports, où il provoque par réaction chimique la cristallisation des chaux libres et la formation de silice dans les pores.

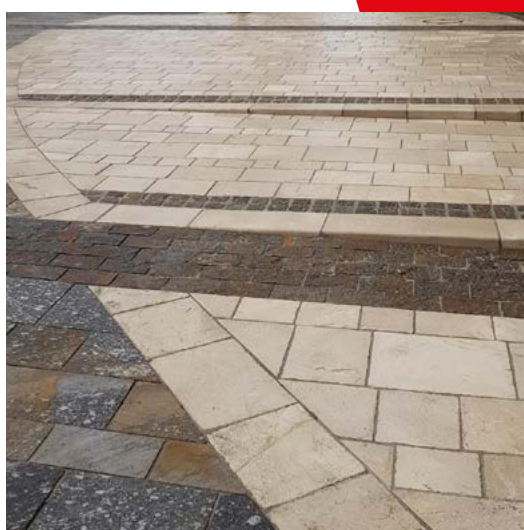
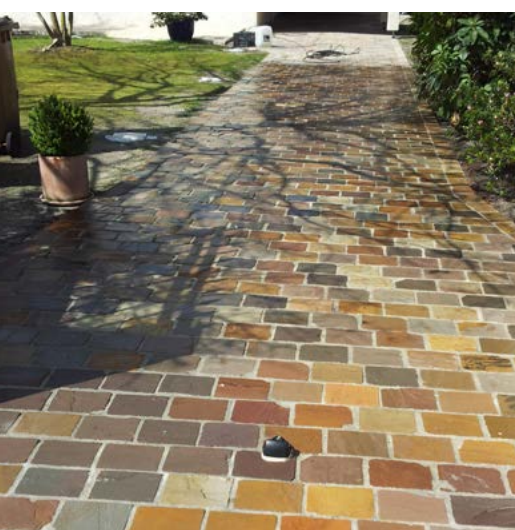
PRÉSENTATION DU PROCÉDÉ

PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR est une solution non filmogène pour la consolidation et l'imperméabilisation de tous les supports minéraux poreux.

Possédant un très fort pouvoir de minéralisation de surface, cela lui permet d'assurer une protection renforcée contre les graisses et les taches. Il a une protection efficace contre les graffitis, n'est pas sensible aux UV, la minéralisation est définitive. Cette réaction est appelée la minéralisation.

Les supports ainsi traités deviennent imperméables à l'eau, et plus résistants aux attaques extérieures (sels de déverglaçage, produits d'entretien, nettoyage à la pression, gel, agressions atmosphériques, etc...).

PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR a un temps de séchage rapide (de 30 min à 2 heures suivant les conditions) et ne dénature pas l'aspect des matériaux. Les supports ainsi traités améliorent considérablement leurs propriétés physiques. Il est recommandé d'appliquer d'abord un PROTEC TS afin de minéraliser en profondeur le support.



DOMAINES D'APPLICATION

PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR peut être utilisé en traitement préventif ou curatif sur tous les matériaux minéraux poreux tels que : les pierres, les terres cuites, les ardoises, les bétons, les dallages reconstitués, granits, joints de carrelages, les carrelages poreux, etc., en intérieur ou extérieur, sur supports secs.



INTÉRIEUR



EXTÉRIEUR



ABORDS
DE PISCINES



CIRCULABLE



PIÉTONS

LIMITE D'EMPLOI

PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR étant un produit de traitement de masse qui pénètre dans le support par capillarité, les surfaces traitées doivent être propres et sèches : elles ne doivent pas comporter de revêtement synthétique d'origine organique (peintures, résines, hydrofuge à base de silicone et revêtements filmogènes divers).

Réaliser toujours un essai avant tout traitement définitif.

CONDITIONNEMENT

En bidons de 5 L, 2 L et en Spray de 500 ml.

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans des laboratoires externes. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont PROTEC MINERAL ne pourrait en aucun cas assumer la responsabilité.

www.protec-mineral.fr

PROTEC O+

Fiche d'application

INTENSIFIANT DE COULEUR

MISE EN ŒUVRE

Sur support propre, appliquer à saturation au pulvérisateur, 1 couche de PROTEC TS, puis une couche du PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR à 2 heures d'intervalle minimum sur la surface à traiter. Sur des supports fermés on peut appliquer directement le PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR. Après application, laisser pénétrer 15 minutes et essuyer les excédents avec du papier absorbant.



PULVÉRISATEUR



BÂCHE EN EXTÉRIEUR



ADHÉSIF

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Nettoyer le matériel à l'eau en rinçant abondamment, ne pas laisser de produit dans le pulvérisateur.

Recycler ou éliminer les emballages conformément à la législation en vigueur.

CODE DE DANGER ET DE SÉCURITÉ

H335 : Peut irriter les voies respiratoires. **P101** : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. **P102** : Tenir hors de portée des enfants. **P103** : Lire l'étiquette avant utilisation. **P210** : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. **P261** : Éviter de respirer les vapeurs. **P264** : Se laver les mains soigneusement après manipulation. **P280** : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **P303+P361+P353** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. **P304+P340** : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. **P305+P351+P338** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P312** : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **P337+P313** : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. **P403+P235** : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. **P501** : Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

CARACTÉRISTIQUES

ÉTAT : liquide

COULEUR : incolore
à jaune clair

ODEUR : aromatique

CONDITIONS ET PRÉCAUTIONS D'APPLICATION

TEMPÉRATURES D'APPLICATIONS

	MINI	MAXI
Températures du support	5 °C	20 °C
Températures ambiantes	5 °C	25 °C



GOUITTIÈRES



OUVERTURES



VÉRANDAS

Réaliser toujours un essai avant tout traitement définitif.

PROTEC O+ INTENSIFIANT DE COULEUR est prêt à l'emploi.

Ne pas le mélanger avec un autre produit, ne pas diluer.

Protéger impérativement tous les supports pour lesquels le produit n'est pas destiné :

les surfaces vitrées, les huisseries et vérandas en aluminium ou en PVC, les peintures, les boiseries, les véhicules, les métaux, etc.

Ne pas appliquer en plein soleil. Ne pas appliquer par temps de gel ou risque de gel dans les heures qui suivent l'application. Ne pas utiliser en pulvérisation par vent fort.

Agiter le bidon avant utilisation.

CONSOMMATION MOYENNE

1 Litre = 8 m² à 10 m² en fonction de la porosité.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES



LUNETTES



PROTECTION RESPIRATOIRE



GANTS



BOTTES



COMBINAISON DE TRAVAIL



ASSISTANCE TECHNIQUE ET COMMERCIALE : David PARAGE 06 31 68 16 45

SARL PROTEC-MINÉRAL / Tél. 06 31 68 16 45 / contact@protec-mineral.fr / 58 bis route de Cadaujac 33650 Martillac / SIRET 52338339600018

www.protec-mineral.fr